

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton d'Entre Seille et Meurthe

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Cécile CHARTON	M. Florent VIGNERON
	Remplaçant(e) : Mme. Francine HAACK	Remplaçant(e) : M. Axel FOLNY
2	Mme. Catherine BOURSIER	M. Antony CAPS
	Remplaçant(e) : Mme. Martine LEPIANKO	Remplaçant(e) : M. Dominique ROUBY
3	M. Sébastien BISTON	Mme. Cyrielle HASSLER
	Remplaçant(e) : M. Jean-Claude GRASSER	Remplaçant(e) : Mme. Marina CHIBANE

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton d'Entre Seille et Meurthe.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Grand Couronné

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Jean-Pierre DESSEIN	Mme Catherine KRIER
	Remplaçant(e) : M. Dominique MOUGINET	Remplaçant(e) : Mme. Alexandra ANDRÉ
2	Mme. Nathalie FLEURET	M. Jean-François HAACK
	Remplaçant(e) : Mme. Sabine LABBE	Remplaçant(e) : M. Jean-Jacques AUBRY
3	Mme. Marie-christine BASTIEN	M Zyede BEN ISMAIL
	Remplaçant(e) : Mme. Yveline LANUEL-LE MARECHAL	Remplaçant(e) : M. Juan-Ramon GARCIA

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Grand Couronné.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE COFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Jarville-la-Malgrange

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Philippe KOWALSKI	Mme. Stéphanie MIROULT
	Remplaçant(e) : M. Jonathan HENRY	Remplaçant(e) : Mme. Farida DEHAS
2	M. Luc BINSINGER	Mme. Sabine LEMAIRE-ASSFELD
	Remplaçant(e) : M. Pierre BOILEAU	Remplaçant(e) : Mme. Catherine POLLI
3	Mme. Orianne BARBAUX	M. Grégory BIHAKI
	Remplaçant(e) : Mme. Clémence LECOMTE	Remplaçant(e) : M. Lorenzo OUTOMURO
4	Mme. Lylou AUBERTIN	M. Gwendal CURTI
	Remplaçant(e) : Mme. Danielle BELLORINI	Remplaçant(e) : M. Roch VIOLA

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Jarville-la-Malgrange.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Laxou

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Nathalie ENGEL	M. Laurent GARCIA
	Remplaçant(e) : Mme. Marion HOUSSEAU	Remplaçant(e) : M. Didier BEGOUIN
2	M. Pierre BAUMANN	Mme Valérie BEAUSERT-LEICK
	Remplaçant(e) : M. Aziz BEREHIL	Remplaçant(e) : Mme. Sylvie MICHELETTO
3	M. François BERTRAND	Mme. Isabelle HAACK
	Remplaçant(e) : M. Michel BONTEMPS	Remplaçant(e) : Mme. Claudine DEMANGE

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Laxou.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE SOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Lunéville-1

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Clémentine DASSO	M. Benoît L'HÔTE
	Remplaçant(e) : Mme. Fabienne THIRION	Remplaçant(e) : M. Patrick BABÉ
2	M. Mael MANAI	Mme. Corinne MARTIN
	Remplaçant(e) : M. Martial GRUCKER	Remplaçant(e) : Mme. Stessy MOREL
3	Mme. Marie-Neige HOUCARD	M. Thibault VALOIS
	Remplaçant(e) : Mme. Dominique GRENTZINGER	Remplaçant(e) : M. Sébastien PLAID
4	Mme. Alexandra HUGO-CAMBOU	M. Christopher VARIN
	Remplaçant(e) : Mme. Alexandra HINZELIN	Remplaçant(e) : M. Jacques LAMBLIN

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Lunéville-1.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Lunéville-2

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Thibault BAZIN	Mme. Anne LASSUS
	Remplaçant(e) : M. Christophe MERCIER	Remplaçant(e) : Mme. Ludivine GÉANT
2	M. Sylvain BARLIER	Mme. Dominique LECANTE
	Remplaçant(e) : M. Patrick LECANTE	Remplaçant(e) : Mme. Christine RAGOT
3	Mme. Evelyne MATHIS	M. Christophe SONREL
	Remplaçant(e) : Mme. Sarah BOUCHER	Remplaçant(e) : M. Pascal L'HUILLIER
4	M. Philippe GILLES	Mme. Blandine PERRIN
	Remplaçant(e) : M. Olivier KERNEL	Remplaçant(e) : Mme. Edith LAPOILE

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Lunéville-2.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Meine au Saintois

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Cinthya HENON	M. Jérôme KLEIN
	Remplaçant(e) : Mme. Anne-Marie ROTHON	Remplaçant(e) : M. Benjamin VOINOT
2	M. Denis KIEFFER	Mme Barbara THIRION
	Remplaçant(e) : M. Jean-Paul ROBERT	Remplaçant(e) : Mme. Laurence SAINTÔT
3	Mme. Marie-Catherine MERCIER	M. Philippe MORENVILLIER
	Remplaçant(e) : Mme. Muriel STEIL	Remplaçant(e) : M. Michaël BARBIER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Meine au Saintois.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Nancy-1

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Joe LABAT	Mme. Virginie WAWRZYNIAK
	Remplaçant(e) : M. Michel SIMONIN	Remplaçant(e) : Mme. Joan JAKOBOWSKI
2	Mme. Marie AL KATTANI	M. Sylvain MARIETTE
	Remplaçant(e) : Mme. Nadège NICOLAS	Remplaçant(e) : M. Mohamed SOBHI
3	M. Mathieu DAP	Mme. Sophie MÂYEUX
	Remplaçant(e) : M. Elliott PEUREUX	Remplaçant(e) : Mme. Francesca COUTURIER
4	M. Grégoire EURY	Mme. Marie-Laure GRESSOT
	Remplaçant(e) : M. Claude BERTHELOT	Remplaçant(e) : Mme. Sabine BARBIER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Nancy-1.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Nancy-2

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Carina-Anne HADRIE	M. Olivier ROUYER
	Remplaçant(e) : Mme. Amélie MALFILATRE	Remplaçant(e) : M. Laurent VILLEROY DE GALHAU
2	M. Fabrice CHAUVIERE	Mme. Nathalie NOURRY
	Remplaçant(e) : M. Jean BARGOIN	Remplaçant(e) : Mme. Jeanne LEPOIRE
3	Mme. Chaynesse KHIROUNI	M. Anthony PERRIN
	Remplaçant(e) : Mme. Evelyne BEAUDEUX	Remplaçant(e) : M. Arnaud KREMER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Nancy-2.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Nancy-3

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme. Patricia MELET	M. Baptiste VIOLA
	Remplaçant(e) : Mme. Aude COLAS	Remplaçant(e) : M. Jean-Pierre MORIN
2	M. Lionel ADAM	Mme. Silvana SILVANI
	Remplaçant(e) : M. Frédéric MAGUIN	Remplaçant(e) : Mme. Lydie WEBER
3	Mme. Amina DAHOUN	M. Denis GRANDJEAN
	Remplaçant(e) : Mme. Catherine BARDON	Remplaçant(e) : M. Nadhif MOHAMADI
4	M. Jean-François GABRIEL	Mme. Prisca MILLET
	Remplaçant(e) : M. Brandon WOLFF	Remplaçant(e) : Mme. Eva-Marie LOPEZ

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Nancy-3.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Neuves-Maisons

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Anthony BELLORINI	Mme. Nathalie GRANDBARBE
	Remplaçant(e) : M. Arnaud RAIGUE	Remplaçant(e) : Mme. Laurence LEMONIER
2	Mme Audrey BARDOT NORMAND	M. Pascal SCHNEIDER
	Remplaçant(e) : Mme. Anne ROZAIRE	Remplaçant(e) : M. Yannick HELLAK
3	Mme. Isabelle GUICHETEAU	M. Jean LOPES
	Remplaçant(e) : Mme. Marie-Noëlle PERRIN	Remplaçant(e) : M. Jean-Michel CARDENAS

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Neuves-Maisons.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Nord-Toulois

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	Mme Corinne LALANCE	M. Jean LOCTIN
	Remplaçant(e) : Mme. Elisabeth POIRSON	Remplaçant(e) : M. Laurent ROUYER
2	Mme. Marie Christine SPITZ	M. Michaël ZORZI
	Remplaçant(e) : Mme. Christelle PRUD'HOMME	Remplaçant(e) : M. Florent PORTHA
3	M. Denis FOURRIERE	Mme. Chantal JARROUSSE
	Remplaçant(e) : M. Valentin MINETTE	Remplaçant(e) : Mme. Catherine GUENSER

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Nord-Toulois.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Pont-à-Mousson

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Eric BOURG	Mme. Angelina RIBAU
	Remplaçant(e) : M. Sébastien GREMLING	Remplaçant(e) : Mme. Sandrine RENUCCI PELLENZ
2	Mme. Marlène CURINA PRILLIEUX	M. Stéphane PIZELLE
	Remplaçant(e) : Mme. Isabelle MOUTET	Remplaçant(e) : M. Lionel CHARIS
3	Mme. Jennifer BARREAU	M. Bernard BERTELLE
	Remplaçant(e) : Mme. Juile BIANCHIN	Remplaçant(e) : M. Noël GUERARD

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Pont-à-Mousson.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Saint-Max

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Jérôme COLIN	Mme. Nicole DUQUENOY
	Remplaçant(e) : M. Jean THOMAS	Remplaçant(e) : Mme. Pierrette DINANT
2	M. Eric PENSALFINI	Mme. Sylvaine SCAGLIA
	Remplaçant(e) : M. Christophe CHEVARDÉ	Remplaçant(e) : Mme. Monique BONIN
3	Mme. Nadine CADET	M. Grégoire RUHLAND
	Remplaçant(e) : Mme. Christine MINERY	Remplaçant(e) : M. Jean-Pierre ROUILLON

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Saint-Max.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de l'action locale
Bureau de la citoyenneté

Secrétariat Général

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES
DES 20 ET 27 JUIN 2021**

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton du Val de Lorraine Sud

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Olivier MAILLOT	Mme. Caroline MULLER
	Remplaçant(e) : M. Claude PIERRON	Remplaçant(e) : Mme. Geneviève MARCHAL
2	Mme. Marie-josé AMAH	M. Séverin LAMOTTE
	Remplaçant(e) : Mme Maeva JOUVIEN-MOURI	Remplaçant(e) : M. Serge BILLON
3	Mme. Martine OBJOIS	M. Christophe RACKAY
	Remplaçant(e) : Mme. Najia CHOUKRI	Remplaçant(e) : M. Eddy BAJIC

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton du Val de Lorraine Sud.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LAGOFF

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R 28 et R 109-2 du code électoral ;
Vu la circulaire du ministre de l'intérieur ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1er – L'ordre des emplacements d'affichage attribués aux binômes de candidats aux élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est ainsi arrêté à la suite du tirage au sort effectué le 5 mai 2021 par le représentant de l'État.

Pour le canton de Vandoeuvre-Lès-Nancy

N°	Noms et prénoms des binômes de candidats	
1	M. Marc SAINT DENIS	Mme. Sandrine THOMAS
	Remplaçant(e) : M. David MULOT	Remplaçant(e) : Mme. Caroline COLLIN
2	Mme. Aline CLAUVELIN	M. Guy HENRY
	Remplaçant(e) : Mme. Isabelle MAILLIER	Remplaçant(e) : M. Alain ROCHAIX
3	Mme. Sylvie CRUNCHANT-DUVAL	M. Stéphane HABLOT
	Remplaçant(e) : Mme. Laurie TARGA	Remplaçant(e) : M. Sylvain THIRIET

ARTICLE 2 – Le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée aux maires des communes du canton de Vandoeuvre-Lès-Nancy.

Nancy, le 06 mai 2021

Le préfet
Pour le préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Julien LE GOFF